

Infos

Les Pieux



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DES PIEUX

*Le Maire et
le Conseil municipal
vous souhaitent de
très bonnes fêtes !*



CÉRÉMONIE DES VOEUX
samedi 13 janvier 2018 à 11h00
à l'Espace culturel

Tous droits réservés sur le projet. Modèles déposés à l'INPI. Simulations non contractuelles.



Les PACS sont maintenant en Mairie



Création d'un parking au stade municipal



Élection du Conseil Municipal Enfants 2017-2019

Cette fin d'année 2017 a vu la concrétisation de l'action municipale en matière de sécurité urbaine et d'accessibilité, d'une nouvelle signalétique, d'une gestion respectueuse de l'environnement de l'éclairage public et des espaces verts. D'une programmation volontariste de l'espace culturel qui propose de nombreux spectacles diversifiés et de qualité. D'une politique jeunesse qui évolue en réponse aux attentes des familles. Des efforts se poursuivent dans la gestion des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel. C'est le résultat d'un travail collectif des services municipaux qui se sont investis aux côtés des élus pour agir en proximité pour votre qualité de vie pieusaise.

La nouvelle politique de la Communauté d'Agglomération du COTENTIN (CAC) a contribué, cette année, au maintien des services à la population et à la neutralisation des impacts financiers pour la commune des Pieux. La CAC exerce ses premières compétences fondatrices pour la construction du COTENTIN dans les domaines de l'économie, de la ruralité, du tourisme, de l'attractivité médicale et de l'enseignement supérieur, mais aussi pour les services des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement.



Jacques LEPETIT
Maire des Pieux

Journal d'information municipal
de la commune des Pieux -
décembre 2017

Responsables de la rédaction :
Jacques LEPETIT - Chantal BROUZENG-
LACOUSTILLE
Rédaction : Services municipaux
Crédits photos : Mairie des Pieux
Mise en page : Anne-Laure Héroult ; École
de musique des Pieux ; Jacky Lebuhotel
Impression : Imprimerie Lereverend
Tirage : 1600 ex. Gratuit
Mairie des Pieux BP 12 - 50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 87 50 00 - Fax : 02 33 87 50 09
www.lespieux.fr / mairie@lespieux.fr

Dès le 1er janvier 2018, les compétences optionnelles, la voirie et les actions sociales, seront restituées à la commune des Pieux qui prépare les conditions de ce retour. La gestion et l'entretien des hébergements des personnes âgées de la Boiserie et des Aubépines seront assurés obligatoirement par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la commune.

L'année 2018 sera déterminante pour statuer sur le retour vers la commune des services scolaires, petite enfance... et des équipements sportifs et culturels qui n'auront pas d'intérêt communautaire. Dans ce contexte, l'organisation du retour des compétences optionnelles et facultatives, non assurées par la CAC, concerne également les communes qui ont exprimé la volonté de poursuivre la solidarité intercommunale lors du référendum local sur la commune nouvelle.

Je formule des vœux pour la réussite de cette future construction locale dans la solidarité et dans le respect des différences communales, pour la défense de l'intérêt des habitants du canton des Pieux.

En cette fin d'année, je m'associe au conseil municipal, aux membres du CCAS et aux personnels municipaux pour vous souhaiter la santé et vous adresser nos vœux de bonne année 2018.

Cadre de vie	p. 3
Les PACS sont maintenant en Mairie	
Déchets sauvages autour des PAV	
De nouveaux règlements intérieurs pour les salles communales	
Associations : les règles d'affichage	
Santé	p.4
Médecins : la pénurie !	
Urbanisme	p.4
Création d'un parking au stade municipal	
Achèvement de la procédure PLU : enquête publique du 4 janvier au 5 février 2018	
Jeunesse	p.5
Conseil Municipal Enfants : fin de mandat	
Élection du Conseil Municipal Enfants 2017-2019	
Culture	p.6
CENTRE MULTIMEDIA	
De nouveaux tarifs	
Et un nouveau rendez-vous !	
Ouverture d'une permanence de la MSP	
ESPACE CULTUREL	
Les résidences d'artistes	
«Atouts Normandie» en faveur de la culture	
Des ateliers pédagogiques pour tous les âges !	
Retour sur...	p.7
Tribune politique	p.7
Programmation culturelle	p.8

Tu as 20 ans cette année... Villes en scène aussi !



Partenaire de **Villes en scène** depuis une dizaine d'années en accueillant de nombreux spectacles à l'Espace culturel, la Mairie des Pieux offre à tous les jeunes nés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2018 une place gratuite sur le spectacle de leur choix au cours de la saison 2017-2018 programmé à l'Espace culturel.

Pour en profiter, rien de plus simple : il suffit de se présenter à la Médiathèque Victor Hugo et sur présentation d'une pièce d'identité, une place sera offerte pour le spectacle souhaité : un spectacle déjanté autour du sèche-cheveux, un spectacle de hip-hop plein d'humour, deux virtuoses de l'arbalète...

Une belle façon de découvrir cette nouvelle saison culturelle !

CADRE DE VIE

Les PACS sont maintenant en Mairie

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des **Pactes Civils de Solidarité** est désormais réalisé par les officiers d'état civil en Mairie.

Une circulaire du 10 mai 2017 vient présenter les modalités d'instruction et la procédure à suivre.

> Qui peut se pacser ? :

Toutes personnes majeures (même protégées, sous conditions), sans condition de nationalité, de même sexe ou sexe différent.

> Où? :

Dans la commune où les partenaires déclarent fixer leur résidence commune.

> Par qui ? :

Par le Maire et ses Adjointes, ou par l'un ou plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune (une délégation spécifique sera alors donnée).

> Comment ? :

Les partenaires, qui doivent obligatoirement comparaître en personne, devront produire à l'Officier d'Etat Civil :



- une convention de PACS passée entre elles,
- une déclaration conjointe de conclusion de PACS.

Une fois les formalités de vérification accomplies, l'Officier d'Etat Civil procède à l'enregistrement du PACS et leur délivre un récépissé ; la convention sera visée par les services et immédiatement redonnée aux partenaires (aucune copie de la convention ne sera conservée en mairie).

> Mise en application :

Sur la commune des Pieux, les élus ont décidé de déléguer ces fonctions à des

fonctionnaires titulaires, ce qui permettra aux couples de se présenter en mairie sans prise de rendez-vous pour conclure, modifier ou dissoudre un PACS.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le service « Population - Citoyenneté » de la mairie afin de connaître la liste exhaustive des pièces à joindre à leur dossier, et pourront se présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture :

- les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h - 14h à 17h30
- les mercredis et jeudis de 9h à 12h

Déchets sauvages autour des PAV

Les services municipaux ont constaté, à plusieurs reprises, le dépôt sauvage de toutes sortes de déchets (électroménager, sacs poubelles, pneus, bois etc) aux abords des **Points d'Apport Volontaires (PAV)**.

Les PAV implantés sur la commune des Pieux sont destinés à récolter les déchets recyclables de petite taille. Tout autre déchet ou déchet volumineux, même recyclable, doit être déposé à la déchetterie des Pieux, située zone des Costils. Un badge d'accès est délivré sur simple demande auprès du Pôle de Proximité des Pieux.

Pour rappel, le dépôt sauvage sur la voie publique est strictement interdit et est également passible d'une amende.



De nouveaux règlements intérieurs pour les salles communales

Un groupe de travail a été créé afin de faire un état des lieux des salles sur la commune des Pieux et évaluer les améliorations à apporter au fonctionnement de la location de ces salles.

Des changements ont été apportés aux contrats, aux tarifs et aux règlements intérieurs, notamment sur les articles concernant la sécurité et les capacités d'accueil.

Cette réflexion et les changements opérés ont ainsi permis une harmonisation des différents documents nécessaires à la location des salles communales et une conformité aux nouvelles normes de sécurité, devenues plus importantes.



Associations : les règles d'affichage

Hormis le panneau d'affichage libre situé route du fort à Sciotot, la promotion d'événements sur les grilles d'affichage de la commune est soumise à autorisation de l'équipe municipale.

Pour simplifier les demandes, un « formulaire d'autorisation d'affichage » a été mis en place par la Mairie. Celui-ci est disponible à l'accueil de la Mairie, par mail sur demande ou téléchargeable sur le site internet de la commune.

Six points d'affichage sont à ce jour possibles sur le territoire :

- à l'entrée de bourg, sur la voie communale ZI les Costils pour les demandes d'affichage de banderole
- au rond-point des Sirènes, route de Dièlette, route de Flamanville, route de Barneville, Avenue de la Côte des Isles et route départementale 650 (parking de la Fosse) pour les panneaux akylux.

La pose et la dépose sur les grilles d'affichage sont réalisées par les demandeurs aux dates communiquées par le service communication de la Mairie.

SANTÉ

Médecins : la pénurie !

A l'image de nombreux territoires ruraux, notre territoire souffre d'un manque de médecins libéraux.

Pour les professionnels, il est difficile de devoir refuser des patients car leur rôle est de soigner, mais c'est aussi leur passion que de s'occuper des autres.

Pour les patients, il est parfois insupportable de ne pas pouvoir être reçu facilement quand le besoin s'en fait sentir.

La pression est forte des 2 côtés, il est impératif de recruter des médecins libéraux. La démographie médicale sur le Cotentin n'incite pas à l'optimisme. Plus de 10 médecins partiront à la retraite dans les prochains mois sur le nord du département.

Nous devons tous être conscients qu'il ne faut plus perdre de médecins sur le Canton sans remplacement.

Le Pôle de santé des Pieux est ouvert depuis le 1er février 2017, il regroupe 19 professionnels paramédicaux et médicaux. Cet outil permet de recevoir quotidiennement des dizaines de patients du Canton et même bien au delà.

Les patients peuvent ainsi, en un seul lieu, retrouver les soins de proximité indispensables au bien vivre sur notre territoire.

URBANISME

Création du parking au stade municipal

Depuis longtemps, la commune projette la réalisation d'un parking aux abords du stade municipal des Pieux afin de garantir la sécurité des pratiquants et des spectateurs.

Ainsi, la municipalité a décidé d'acquérir la parcelle jouxtant le stade afin de l'aménager en deux parties : une aire de stationnement et un stand de tir à l'arc.



Sa conception et sa réalisation furent l'œuvre d'un travail concerté de plusieurs années entre les professionnels et les élus, largement accompagnés par les services de l'ex CCP.

La qualité de sa réalisation, ses volumes, la diversité des métiers présents et une accessibilité aisée sont reconnus par tous ceux qui ont franchi ses portes. Que de commentaires positifs et admiratifs sur cet équipement structurant opérationnel depuis 10 mois.

Aujourd'hui, la Manche en général et le Cotentin en particulier doivent faire face à une pénurie de médecins généralistes. Sur le Canton des Pieux, la situation est tendue depuis plusieurs années mais le départ d'un médecin, non remplacé cet été, a accentué cet état. L'arrivée d'un jeune médecin en début d'année ne suffit pas à accepter de nouveaux patients.

Quelles solutions ?

Dans un premier temps, il faut préserver l'existant et ceux qui sont sur le territoire : les médecins qui font plus de 50 heures/semaine pour soigner le plus de patients possible mais qui viennent de plus en plus souvent d'autres territoires. Les secrétaires qui sont chaque jour en première ligne devant l'afflux de patients en difficulté et en détresse à la recherche d'une prise en charge.

C'est un travail difficile, essentiel à la proximité et il serait dommage d'avoir des secrétariats à distance pour les remplacer. On peut comprendre la frustration de ne pas obtenir de rendez-vous aisément. Ensuite, il faut que chacun fasse la promotion de notre pôle de santé. Les médecins en place tentent de recruter parmi les stagiaires et les remplaçants qu'ils reçoivent mais aussi plus largement. Les autres professionnels se mobilisent aussi pour mettre en avant la qualité du pôle. C'est un sujet récurrent qui concerne tous les acteurs de la santé du territoire. Enfin, on peut espérer que les incitations régionales à l'installation de jeunes médecins généralistes bénéficient aussi à notre territoire.

Parlons tous d'une même voix :

Nous avons l'outil parfait pour accueillir les médecins, il faut continuer d'en parler, il faut convaincre, expliquer le fonctionnement du pôle et vendre notre territoire avec tous ses atouts. Tous ensemble nous devons y parvenir. Il en va de la santé de nos concitoyens et de l'avenir de notre territoire.



Achèvement de la procédure PLU : enquête publique du 4 janvier au 5 février 2018

Le 29 juin dernier, la Communauté d'Agglomération Le Cotentin (CAC), compétente dans l'élaboration des documents d'urbanisme, a arrêté par délibération le projet de PLU des Pieux.

Au conseil municipal du 29 septembre, la commune des Pieux, en tant que personne publique associée (PPA), a donné un avis favorable au projet en insistant sur les enjeux cruciaux pour la commune : développement de la ZAC de la Lande et du Siquet et de la zone des Costils, aménagement de Sciotot et sa liaison douce, projet de voie de contournement, etc.

Ainsi, la procédure entrera dans sa phase d'enquête publique dans la période du jeudi 4 janvier au lundi 5 février 2018, où les habitants des Pieux sont appelés à se prononcer sur ce projet. Les dates et lieux de permanence du commissaire-enquêteur vous seront communiqués ultérieurement.

JEUNESSE

Conseil Municipal Enfants : fin de mandat

En novembre a pris fin le mandat du Conseil Municipal Enfants 2015-2017 après deux années riches d'expériences de la vie communale et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.

Pour clôturer ces deux années d'implications dans la vie locale et saluer le travail accompli, un après-midi sportif et ludique a été organisé par la Mairie pour les 27 conseillers municipaux enfants et leurs parents autour de l'aventure Scio-Lanta proposée par le Centre de Char à Voile de Sciotot.

Tous ces efforts ont ensuite été récompensés par un bon goûter offert par Le Cabaléo qui a permis à tout le monde de reprendre des forces !

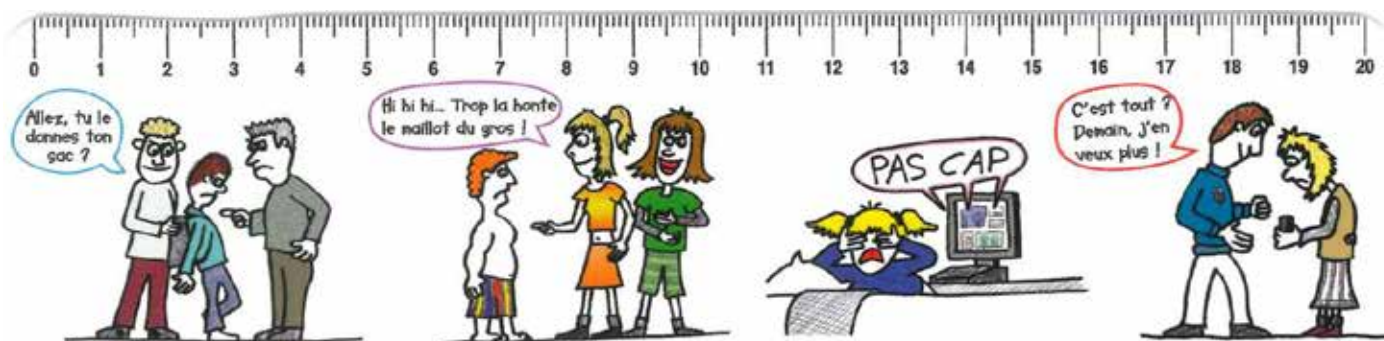
Au cours de leur mandat, les 27 conseillers municipaux enfants ont porté plusieurs projets pour l'amélioration du confort de vie dans la commune.

Parmi les projets menés : une réflexion sur la rupture de l'isolement des personnes âgées avec des rencontres à plusieurs reprises aux foyers



de La Boiserie et des Aubépines, l'organisation d'un carnaval aux foyers des personnes âgées, le ramassage de déchets à Sciotot, la participation aux commémorations nationales auprès des Anciens Combattants, une campagne contre le harcèlement scolaire concrétisée par la réalisation d'une règle graduée (voir ci-dessous) distribuée à tous les élèves des Pieux.

Ces deux années ont également permis à ces enfants tous âgés de 10 à 13 ans de découvrir le fonctionnement des institutions par le biais de rencontres avec différents élus et de visites dans d'autres organes des services de l'État (lire l'article sur la visite au Conseil régional de Basse-Normandie situé à Caen dans le précédent bulletin).



Élection du Conseil Municipal Enfants 2017-2019

En octobre, plusieurs campagnes de sensibilisation auprès des élèves du CM1 à la 6ème ont été menées avec la remise de plaquettes informatives sur le rôle d'un Conseil Municipal Enfants et son importance dans les communes.

Calquée sur l'élection du Conseil Municipal adulte, la campagne électorale réalisée début novembre s'est soldée par l'élection, les 23 et 24 novembre derniers, des 27 nouveaux conseillers enfants issus de l'école primaire de La Forgette et du Collège Le Castillon.

Cette élection a permis à chaque élève de participer et/ou découvrir le fonctionnement de la vie civique et locale en mettant en place les conditions réelles d'élection.

La mise en place d'une telle entité repose sur une démarche collective, associant la municipalité, les enseignants, les représentants des parents d'élèves...

Avec cette structure participative, les enfants pourront découvrir leur commune, son rôle, ses missions.

Les missions principales du Conseil Municipal Enfants sont les suivantes :

- donner aux enfants l'envie de participer à la vie de la commune ;
- développer le sens de l'intérêt général
- apprendre à approfondir des idées et à élaborer des projets en tenant compte des idées des autres ;
- former son jugement ;
- transmettre des savoir-faire, des savoir-être ;
- faire l'apprentissage du vote ;
- donner la parole aux enfants dans leur ville



Quelques dates à retenir :

- Du 7 au 16 décembre 2017 : exposition de peinture de Didier Anger à la Médiathèque
- Du 23 décembre au 7 janvier 2018 : exposition de peinture de Domalas à la Médiathèque
- 20 janvier 2018 : Nuit de la lecture. Journée sur la gourmandise à la Médiathèque avec au programme : exposition *Petits plats et délicieuses recettes*, atelier participatif, bébés-lecteurs, lectures-relais de contes...
- 2 février 2018 : Challenge sportif de l'OSLC à l'Espace culturel des Pieux
- 10 et 11 mars 2018 : Salon du Livre organisé par La Note Bleue
- 1er avril 2018 : Chasse aux oeufs dans le bourg des Pieux
- Du 4 au 11 juin 2018 : semaine de l'expression organisée par l'AAGIR à l'Espace culturel

CULTURE

Centre multimédia

De nouveaux tarifs

Dans une volonté de rendre toujours plus accessible les services publics au plus grand nombre et à tous les âges, la Mairie des Pieux a souhaité offrir des tarifs encore plus avantageux aux habitants du canton et du Cotentin.

- **Adhésion annuelle** (accès au libre service, aux ateliers et au stage au tarif préférentiel) : 10€ / 5€*

* jeunes -18 ans, étudiants - 26 ans, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif

- **Club création numérique** = 40€ (adhésion comprise)

- **Club Juniors** = 20€ (adhésion comprise)

- **Stage** = 1€/heure (adhérent)
3€/heure (non-adhérent)

- **Heure libre-service** : gratuit



Et un nouveau rendez-vous !

Cette année, le Centre Multimédia des Pieux inaugure un nouveau rendez-vous : le «**Club Juniors**»

Spécifiquement conçu pour les enfants du CM2 à la 3ème, ce rendez-vous permettra de découvrir les nombreuses possibilités offertes par le numérique : apprentissage de la photo et de la vidéo, manipulation de logiciels de son, initiation au codage...

Il est proposé chaque mercredi de 16h à 17h (hors vacances scolaires). L'adhésion annuelle est de 20€.

Informations et inscriptions auprès du Centre Multimédia - 02 33 41 28 84
www.centremultimedia.lespieux.fr
19, rue des écoles - 50340 LES PIEUX

Ouverture d'une permanence de la Maison des Services Publics

Chaque premier vendredi du mois de 11h00 à 12h00, la Référente sociale du CCAS, Mme Christel RUEL, sera présente au Centre Multimédia afin de proposer un accompagnement gratuit pour toute personne du champ social désireuse d'effectuer ses démarches administratives en ligne.

Pour les actifs ressortissants de la MSA éprouvant des difficultés à accéder à l'outil informatique, des ateliers, en groupe d'une dizaine de personnes, permettront de découvrir comment utiliser internet pour faciliter les démarches au quotidien.

Informations auprès de Mme RUEL, référente sociale du CCAS des Pieux - 02 33 95 26 91
Permanence :

- le mardi de 14h à 17h

- le jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h

Pour être informé de l'actualité, inscrivez-vous à la lettre d'informations culturelle auprès de la Médiathèque et recevez le programme des activités multimédias et littéraires et des spectacles à chaque début de mois.

Espace culturel

Les résidences d'artistes

Cette rentrée 2017-2018 marque un nouveau tournant pour l'Espace culturel des Pieux. En quelques mois, ce sont trois résidences d'artistes qui ont été accueillies dans les locaux de l'Espace culturel :

. en août, la compagnie de théâtre normande «Silence et Songe» pour la création de leur nouveau spectacle,

. en septembre, les onze artistes circasiens du jeune «Collectif sous le Manteau» accueilli en partenariat avec La Brèche, le Pôle National des Arts du Cirque de Normandie et qui ont présenté une partie de leur travail lors d'une sortie de résidence,

. en octobre, le groupe de musique caennais «Bam Bam Tikilik» venu travailler à son nouvel album et avec lequel furent menés deux ateliers pédagogiques.

Autre manière de valoriser la création artistique, les résidences d'artistes sont un dispositif complémentaire à la diffusion et à l'accueil de spectacles tout au long de l'année.



«Atouts Normandie» en faveur de la culture

Porté par la région, «Atouts Normandie» est un dispositif qui s'adresse aux jeunes normands de 15 à 25 ans pour leur favoriser l'accès à la culture.

Partenaire du dispositif, la Mairie des Pieux propose ainsi un tarif préférentiel aux spectacles programmés à l'Espace culturel aux détenteurs de ce carnet.



Des ateliers pédagogiques pour tous les âges !

En souhaitant développer les résidences d'artistes au sein de l'Espace culturel des Pieux (lire ci-contre), ce sont aussi de nouvelles propositions pour les publics qui apparaissent.

C'est ainsi qu'au cours de la résidence d'artistes du groupe **Bam Bam Tikilik**, deux ateliers pédagogiques ont été menés par le groupe avec deux classes de l'Ecole de musique des Pieux : la chorale enfants et les élèves de formation musicale.

Un autre atelier avec plusieurs familles sur la manipulation de marionnettes à quant à lui été mené avec la compagnie du théâtre des tarabates venue présenter leur spectacle *Mon Cirque* le 2 décembre dernier à l'Espace culturel.

L'échange de savoirs et de pratiques est au cœur même de ces ateliers qui permettent aux jeunes élèves et enfants de dialoguer avec des artistes professionnels sur leurs pratiques artistiques mais aussi leur parcours de formation.

RETOUR SUR...



La traditionnelle remise des clés pour le lancement de la fête Saint-Clair



Pignon et trottoir réalisés route de Barneville



Pose d'une borne de secours à la cale de Sciotot



Installation d'éclairage LED sur la commune



Mise en place de coussins berlinois route de Cherbourg



Retour sur la soirée Electro organisée à l'Espace culturel du 21 novembre 2017



La délégation de rugby lors du Tournoi Multisports organisé entre La Manche et Jersey les 23 et 24 septembre derniers.

TRIBUNE POLITIQUE

En cette fin d'année, nous nous devons de reparler du projet de rocade des Pieux. Pour rappel, les routes sont mises en oeuvre par le département, Institution qui, depuis le début de cette idée, a rejeté le projet vers la feue CCP vu le coût estimé par rapport à son utilité. Ce projet dont la dernière estimation était de 5 450 000 euros TTC n'a jamais été présenté en réunion publique !! Alors qu'une écrasante majorité d'intervenants lors de la concertation publique a exprimé le refus du projet, les élus faisant fi de cette implication en s'engageant dans une démarche jusque boutiste.

Depuis le début, notre position est claire, nous sommes opposés à ce projet sans ressort économique, dangereux pour les emplois, les commerces, extrêmement coûteux et destructeur d'espace naturel. Les arguments avancés pour cette route tels que l'EPR 4 ou le désengagement des pieux ne sont pas sérieux, mensongers et infondés.

Cependant, portés par nos convictions et notre définition de la démocratie, nous demandons solennellement l'organisation de débats, réunions publiques aboutissant sur un référendum populaire. La liste majoritaire n'ayant pas mandat de la population pour ce projet tout en ayant harangué la population avec le slogan « la démocratie est belle, venez la construire avec nous » elle se fera un point d'honneur de se confronter à la seule voix qui compte, celle des citoyens pieusais. Les citoyens sont les premiers contrôleurs de l'action politique, c'est à vous que revient le dernier mot bonne fin d'année à tous, et meilleurs voeux pour 2018.

Christophe Iskenderian, Laurent Estienne et Clovis Lecaplain
Liste « Les Pieux... Demain ! »

Dans son édit du dernier bulletin municipal, le maire fait un bilan de mi-mandat qui est : « très concluant et respectueux des engagements pris en 2014 ».

Il nous explique que c'est grâce aux décisions financières courageuses et déterminantes prises depuis 2014 que les impôts locaux n'ont pas augmenté. Il oublie de dire que c'est surtout grâce à l'excédent de trésorerie laissée par le mandat précédent.

Il nous dit que la commune a fait des économies de fonctionnement alors que ces dépenses ont augmenté de plus de 5% entre 2013 et 2016 et que 246000 euros pris sur l'excédent de trésorerie cité plus haut ont été nécessaires pour équilibrer certaines lignes de ce budget sur 3 ans.

D'autre part, il nous certifie que « l'endettement de la commune a été fortement réduit par l'attribution de fonds de concours communautaires ». Précisons quand même que c'est sous l'ancien mandat que ces fonds de concours avaient été votés en assemblée communautaire.

En dernière page de ce bulletin, on y apprend que 85% des actions du programme de la majorité municipale sont réalisées ou engagées. Or les 24 nouveaux logements HLM, l'aménagement de Sciotot, le Pôle enfance, le Pôle de santé, la ZAC de la Lande et du Sicquet ne sont pas du fait de la majorité municipale actuelle mais de la responsabilité de la mandature précédente.

S'octroyer la paternité d'actions engagées ou réalisées par autrui a de quoi nous interpeller...

Jacques Leseigneur, Michel Papin, Elisabeth Boudaud, Régine Lecarpentier et Dominique Lecoffre
Liste « Agissons et continuons ensemble »

2017 SAISON 2018

CULTURELLE

ESPACE CULTUREL DES PIEUX

infos / résa. MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO | TEL. 02 33 10 11 10 | FACEBOOK ESPACE CULTUREL DES PIEUX
4 PLACE J. CLARE - 50310 LES PIEUX | AVE. INDARES D'OMESTRÉE | WWW.LESPIEUX.FR - BUREAU ESPACE CULTUREL

LE BIINO C'A UU **THÉÂTRE**
Jeu. 8 mars - 20h30
"LA PUISSANCE DES MOUCHES"
10 > 11 mars
SALON DU LIVRE

CONTE MUSICAL
sam. 3 fév. - 18h
"UN CRAPAUD PRESQUE CHARMANT"
NOKI TO - DES 3 ANS

CONFÉRENCE DANSE
Jeu. 25 jan. - 20h30
"HIP-HOP, EST-CE BIEN SÉRIeux ?"
C'EST 6^e DIMENSION

MUSIQUE
dim. 13 mai - 14h30
THÉ DANsANT
ANIMÉ PAR J.-C. LE CANU

MUSIQUE
mer. 21 mars - 20h30
SÖNDÖRGÖ
Salle "Le Rénard"
Flammanville

CIRQUE
dim. 15 avril - 17h
"OPÉRA POUR SÈCHE-CHEVEUX"
BLIZZARD CONCEPT

CIRQUE
sam. 31 mars - 20h30
"DOIS"
LOUIS ET PEDRO SARTORI DO VALE
dans le cadre de SPRING

CIRQUE
mer. 28 mars - 20h30
"FENÊTRES"
C'EST MPTA
dans le cadre de SPRING

CIRQUE
Jeu. 29 mars - 20h30
"BARONS PERCHÉS"
C'EST MPTA
dans le cadre de SPRING

THÉÂTRE
sam. 20 jan. - 20h
"LE MINOTAURE"
3 P'TITS POINTS

LES PIEUX